

# Communiqué de presse

29 janvier 2019

**prism'emploi**  
PROFESSIONNELS  
DU RECRUTEMENT ET DE L'INTÉRIM



## Prism'emploi et Pôle emploi renforcent leurs actions en faveur de l'insertion professionnelle en Nouvelle-Aquitaine

Travailler en meilleure cohésion pour optimiser le retour à l'emploi, tel est l'objet de l'accord signé entre Prism'emploi Nouvelle-Aquitaine et Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, le 25 janvier.

Ces deux acteurs souhaitent intensifier leur collaboration pour contribuer à l'insertion professionnelle de nombreuses personnes en mutualisant leur savoir-faire.

La région Nouvelle-Aquitaine est riche économiquement et constitue un territoire clé pour déployer ce partenariat. Les deux acteurs vont capitaliser sur leur relation existante pour proposer de nouveaux champs d'actions et renforcer l'accompagnement des demandeurs d'emploi.

### CHIFFRES CLES DU TRAVAIL TEMPORAIRE EN NOUVELLE-AQUITAINE EN 2017

- 816 agences d'emploi
- 55 498 salariés intérimaires en équivalent temps plein
- Une région qui représente 8,4 % de l'emploi intérimaire en France

### CHIFFRES CLES POLE EMPLOI EN NOUVELLE-AQUITAINE EN 2017

- 78 agences et 11 points relais
- 4 000 collaborateurs au service de l'emploi
- plus de 79 000 demandes d'allocations traitées
- près de 46 500 inscriptions par mois (novembre 2017)

## DES ACTEURS DEJA ACTIFS SUR UN BASSIN RICHE EN EMPLOI

La région Nouvelle-Aquitaine est un secteur qui recouvre des atouts importants et en font **une région majeure sur le plan national** : 3<sup>e</sup> région économique de France, 1<sup>ère</sup> région agricole, une région qui représente 7,5 % du PIB national et englobe près de 6 millions d'habitants.

La Nouvelle-Aquitaine est un territoire moteur en termes d'emploi et **les agences d'emploi et Pôle emploi sont des acteurs qui permettent de contribuer au dynamisme du marché du travail régional**. A eux deux, ils maillent le territoire régional dans sa globalité et répondent à des problématiques différentes mais vitales dans un marché du travail en tension.

Les agences d'emploi interviennent comme gestionnaire sur le marché de l'emploi, établissant le **rôle d'intermédiaire en termes d'adéquation des compétences et en identifiant les qualifications manquantes**. A travers leurs différentes prestations (missions de travail temporaire, recrutement en CDD, CDI, CDI intérimaire, actions de formation) elles aident les publics éloignés de l'emploi, en particulier les personnes faiblement qualifiées, à accéder à un emploi.

Pôle emploi, à travers sa convention signée avec l'Etat et l'Unedic affirme son ancrage territorial et inscrit le développement de partenariats **dans une logique de complémentarité des offres de service pour répondre au plus près aux besoins des demandeurs d'emploi**.

La collaboration établie depuis plusieurs années entre ces deux acteurs, a permis de développer des actions pour favoriser le succès des recrutements des entreprises et l'insertion professionnelle des personnes en recherche d'emploi, notamment par le biais d'actions de formation et la qualification de ces profils.

L'objectif de ce présent accord est de **renforcer les liens entre les agences d'emploi et Pôle emploi sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine et à terme, participer au retour à l'emploi des demandeurs d'emploi**.

## UN PARTENARIAT DESTINE A CONTRIBUER AU RETOUR A L'EMPLOI

Un plan d'actions détaillé a été mis en place pour coordonner Pôle emploi et Prism'emploi Nouvelle-Aquitaine dans ce partenariat triennal.

Le premier axe de travail repose sur le **développement des relations entre les réseaux de Pôle emploi et des adhérents de Prism'emploi**. Pour cela il est prévu de favoriser la connaissance des offres respectives de ces acteurs. La première pierre consiste à identifier un interlocuteur régional dont la mission sera de consolider les relations entre chacune des parties prenantes pour une meilleure synergie dans les actions. Une attention particulière est aussi portée au partage d'informations, indispensable au succès de ce partenariat.

Le second axe consiste à **optimiser les actions déployées à l'initiative de chacun de ces deux acteurs**. L'objectif est de mettre en œuvre des dispositifs phares en faveur de l'accompagnement des publics éloignés de l'emploi. Le partenariat prévoit que Prism'emploi et Pôle emploi travaillent en cohésion sur leurs dispositifs dans une recherche d'efficacité maximale. Il est aussi prévu que ces deux acteurs collaborent ensemble sur les offres difficiles à pouvoir, grâce à des actions collectives et une meilleure communication auprès de toutes les parties prenantes.

Enfin, Pôle emploi et Prism'emploi s'engagent à faire de la communication leur troisième champs d'action en faisant de **la transmission d'information le cœur de ce partenariat**. Un comité de pilotage, constitué des représentants des signataires, permettra d'analyser les résultats, de dresser des bilans annuels pour identifier les points d'amélioration et tendre vers une relation de connivence forte.

**Par ce partenariat, Prism'emploi et Pôle emploi s'engagent respectivement en faveur du retour à l'emploi et souhaitent agir de concert pour accompagner au mieux les besoins des entreprises et des personnes en recherche d'emploi**.

« Le travail temporaire est un tremplin vers l'accès à l'emploi et l'insertion professionnelle. Ce partenariat s'inscrit pleinement dans cette logique et nous sommes très enthousiastes à l'idée de partager nos savoir-faire avec Pôle emploi pour accompagner au mieux les publics éloignés de l'emploi » déclare **Didier Garcia**, Président Prism'emploi Nouvelle-Aquitaine.

---

« Il faut souligner que le travail intérimaire est bien souvent un des principaux marqueurs de la reprise économique. Ce partenariat de Pôle emploi avec la première organisation professionnelle du travail intérimaire relève de la complémentarité des actions de nos deux structures pour un objectif commun : favoriser le retour à l'emploi » précise **Frédéric Toubeau**, Délégué régional Pôle emploi.

---



#### Contacts presse

Marine Dahais

Tél : 01 40 41 54 36

[mdahais@golin.com](mailto:mdahais@golin.com)

Amina Ennaciri

Tél : 01 40 41 56 09

[aennaciri@golin.com](mailto:aennaciri@golin.com)

#### A propos de Prism'emploi

Prism'emploi - Professionnels du recrutement et de l'intérim - est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 entreprises de toutes tailles représentant 90 % du chiffre d'affaires de la profession. 8 260 agences d'emploi et 26 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

#### A propos de Pôle emploi

Pôle emploi est le service public de l'emploi en France. Son rôle ? D'une part, indemniser les demandeurs d'emploi et les accompagner vers le retour à l'emploi ; et d'autre part, guider les entreprises dans leurs recrutements. C'est la mission que portent ses 54 000 agents, mobilisés au quotidien pour anticiper les tendances, innover et fédérer les acteurs et relais-clés sur le terrain.